

LES PÊCHES

L'OFFICE DU POISSON SALÉ—LA POLITIQUE
RELATIVE AUX PRIX PAYÉS AUX PÊCHEURS

[Français]

M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Forêts.

[Traduction]

L'Office canadien du poisson salé, dont nous avons adopté l'an dernier la loi constitutive, a-t-il pour politique d'empêcher les entreprises commerciales privées d'acquérir du poisson salé à Terre-Neuve, même pour un prix supérieur à celui que l'Office est disposé à payer?

[Français]

M. Eymard Corbin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, je vérifierai la véracité des propos de l'honorable député et j'essaierai de lui répondre demain.

* * *

LA SANTÉ

LE BILL SUR LA PUBLICITÉ EN FAVEUR DE LA CIGARETTE
ET LA VENTE DE LA RÉCOLTE DE TABAC

[Traduction]

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Vu que les planteurs de tabac de l'Ontario sont actuellement en train de vendre leur récolte de cette année au plus offrant et étant donné que, les années passées, des déclarations faites par des porte-parole du ministère ont fait baisser les prix payés aux cultivateurs, le ministre est-il prêt à différer jusqu'à ce que la récolte de cette année soit vendue le dépôt de son bill sur la publicité en faveur de la cigarette?

* * *

LE PÉTROLE

LE POLITIQUE NATIONALE—LE DROIT DES PROVINCES DE
RÉGLEMENTER LE COMMERCE À L'INTÉRIEUR DE
LEURS FRONTIÈRES

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je poserai ma question au très honorable premier ministre.

Étant donné que la politique édictée par la Commission nationale de l'Énergie à l'effet que le marché canadien à l'ouest de la vallée de l'Outaouais n'est ouvert qu'aux produits pétroliers du Canada, le très honorable premier ministre peut-il dire si cela ne constitue pas, à son avis, une violation du droit des provinces de réglementer le commerce à l'intérieur de leurs frontières?

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaîtra qu'il invite le très honorable premier ministre à exprimer une opinion dans le domaine de l'interprétation constitutionnelle. La question n'est donc pas recevable.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PAKISTAN ORIENTAL—LA DISTRIBUTION DES
SECOURS DU CANADA

[Traduction]

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il répondra aujourd'hui à la Chambre à la question que j'ai posée hier à propos des dispositions à prendre dans le cadre de l'ACDI en vue de la distribution efficace des secours d'urgence d'un montant de 2 millions de dollars, destinés aux survivants du cyclone dans le Pakistan oriental? Aurait-il aussi quelque observation à faire quant à l'exactitude d'un communiqué publié par l'ACDI le 20 novembre et déclarant que nos envois de médicaments contiennent, entre autres, seulement 500 capsules de tétracycline qui, je tiens à le souligner à l'intention du ministre, suffisent à peine à traiter 12 malades et ne coûtent que \$5.82?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons envoyé huit appareils de la Défense nationale, qui sont partis de Trenton, emportant environ 125 tonnes de secours prioritaires. Quatre autres appareils doivent s'envoler samedi, avec à leur bord de grandes quantités de médicaments. Si je pouvais les identifier à la Chambre, je le ferais, mais je crois que Votre Honneur m'en empêcherait de toute façon.

En ce qui concerne plus précisément les vaccins contre le choléra et la thyphoïde, le fait est qu'ils sont rares. Ces maladies sont elles-mêmes si rares que nos stocks sont à peine supérieurs à nos propres besoins. En outre, ces vaccins sont périssables. Nous en avons parlé avec les représentants de l'Organisation mondiale de la santé, qui nous ont répondu qu'il serait plus commode de se les procurer sur place que d'attendre que le Canada les envoie.

M. l'Orateur: A l'ordre. La période réservée aux questions est expirée depuis quelques minutes, mais je permettrai des questions supplémentaires s'il y a consentement unanime; je dois faire remarquer à la Chambre que le député de Gander-Twillingate essaie depuis plusieurs jours, avec une patience digne d'éloge, de prendre la parole.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question lourde de conséquences pour le développement économique et les inégalités régionales sur la côte est du Canada. Le ministre des Approvisionnement et Services soumettrait-il à un nouvel examen du Conseil privé la vente, par la Corporation de disposition des biens de la Couronne, d'un bâtiment en bois de la Couronne d'environ 10 pieds sur 7 servant autrefois de lieux d'aisances?

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Passons à l'ordre du jour.